

Séance ordinaire du 20 avril 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt avril deux mille vingt et un à neuf heures quarante, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-04-08

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 20 avril 2021.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2021-04-09

Approbation du procès-verbal des séances des 12 et 13 avril 2021

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 12 et 13 avril 2021.

CE-2021-04-10

Modification de la résolution CV-2021-01-52 « Modification du Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis »

[Document d'aide à la décision DG-2021-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2021-01-52 « Modification du Régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs de la Ville de Lévis » par le remplacement, dans le titre et dans l'alinéa, de la référence au document d'aide à la décision « DG-2021-003-R-1 » par le numéro « DG-2021-007 ».

CE-2021-04-11**Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021**[Document d'aide à la décision GRE-2021-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de prendre acte du rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mars 2021.

CE-2021-04-12**Dépôt de la candidature de la Ville au projet *Villes et régions circulaires* de la Fédération canadienne des municipalités**[Document d'aide à la décision ENV-MR-2021-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Direction de l'environnement à déposer la candidature de la Ville au projet *Villes et régions circulaires* de la Fédération canadienne des municipalités et de désigner le directeur de l'Environnement à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis à cette fin.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de s'engager à participer au projet de façon assidue et à mettre en pratique des projets pour améliorer la circularité de son économie, dans l'éventualité où la Ville est retenue parmi les 15 municipalités canadiennes.

CE-2021-04-13**Financement de la dépense relative à la rénovation et le remplacement d'équipements de service**[Document d'aide à la décision INF-EQR-2021-003](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la rénovation et le remplacement d'équipements de service au montant maximal de 102 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03.

CE-2021-04-14**Financement de la dépense relative aux travaux de drainage et d'irrigation**[Document d'aide à la décision INF-EQR-2021-004](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de drainage et d'irrigation au montant maximal de 25 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-03.

CE-2021-04-15**Demande de subvention au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme *Aide aux projets - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes***

2021-2022

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2021-003](#)

Il est résolu de demander une subvention au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme *Aide aux projets - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022* et de désigner madame Suzanne Rochefort, chef du Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire, à titre de représentante de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis à cette fin.

CE-2021-04-16

Adoption du *Protocole de la Ville de Lévis*

[Document d'aide à la décision COM-2021-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Protocole de la Ville de Lévis*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision COM-2021-001, et de décréter que ce protocole édicte les règles devant être observées en matière d'étiquette et de savoir-faire dans les relations officielles de la Ville telles que décrites à ce protocole.

CE-2021-04-17

Désignation de la *Citoyenne ou du Citoyen d'honneur 2021*

[Document d'aide à la décision COM-2021-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner la personne indiquée à la fiche de prise de décision COM-2021-002 à titre de *Citoyenne ou Citoyen d'honneur 2021*.

CE-2021-04-18

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C8 service d'entreposage intérieur et des classes d'usages C304 outillages, matériaux de construction ou d'aménagements paysagers, équipements saisonniers, C315 construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs, émondage et abattage d'arbres et C320 service de location d'outils et retrait de la classe d'usages P100 garde d'enfants (garderie, centre de la petite enfance) dans la zone C0470, rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur) et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la présente fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-030.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ d'autoriser le groupe d'usages C8 service d'entreposage intérieur et les classes d'usages C304 outillages, matériaux de construction ou d'aménagements paysagers, équipements saisonniers, C315 construction, démolition, excavation, aménagements extérieurs,

émondage et abattage d'arbres et C320 service de location d'outils, et de prévoir les normes et spécifications afférentes à ces groupes et classes d'usages;

- ✓ de modifier les marges de recul latérales et arrière pour les groupes d'usages C1 commerce et service sensible au transport en commun et C9 commerce et service avec besoin mixte en transport;
- ✓ de prévoir des dispositions spécifiques pour l'étalage et l'entreposage extérieur à l'égard de certains usages autorisés dans la zone;
- ✓ de retirer la classe d'usages P100 garde d'enfants (garderie, centre de la petite enfance).

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation, conformément au Décret 102-2021 daté du 5 février 2021.

CE-2021-04-19

Projet de Règlement remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et consultation écrite

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-056](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement remplaçant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-056.

Ce règlement a pour objet de remplacer le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats et de prévoir, et de prévoir :

- ✓ la procédure de demande de permis et de certificats;
- ✓ les types de constructions, travaux, ouvrages et occupation nécessitant l'obtention préalable d'un permis ou d'un certificat;
- ✓ les documents et informations requis pour l'obtention de tels permis ou certificats;
- ✓ les conditions à l'octroi de permis et certificats;
- ✓ les pouvoirs du fonctionnaire désigné et les responsabilités des propriétaires et occupants d'immeubles;
- ✓ la période de validité des permis et certificats;
- ✓ plusieurs autres dispositions en lien avec la délivrance de ces permis et certificats, les conséquences quant au défaut d'obtenir de tels permis et certificats, etc.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par courriel à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public, et ce, en remplacement de la tenue de l'assemblée publique de consultation conformément au Décret 102-2021 du 5 février 2021, laquelle consultation porte uniquement sur le contenu de l'article 82 et des sections I et II du Chapitre IV « Conditions et délivrance d'un permis et d'un certificat ».

CE-2021-04-20

Règlement remplaçant le Règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement (ajustement des intentions d'aménagement relatives au parc industriel Lévis-Est situé à la limite est du territoire de la ville)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-057-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement remplaçant le Règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-057-R-1.

Ce règlement a pour objet :

- ✓ de redéfinir les intentions d'aménagement relatives au parc industriel Lévis-Est afin de favoriser le développement d'un parc industrialo-portuaire;
 - ✓ de retirer toute référence au projet *Rabaska* et de terminal méthanier;
 - ✓ ce règlement de remplacement est adopté en conformité avec l'article 53.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et il diffère du Règlement RV-2020-20-00 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, afin de le remplacer uniquement pour tenir compte de l'avis prévu à l'article 53.7 de la cette loi et ainsi, toutes les dispositions qui concernaient l'agrandissement de l'affectation industrielle relative au parc industriel Lévis-Est sont retirées du règlement.
-

CE-2021-04-21

Dépôt du rapport des réunions de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 22 février et 8 mars 2021

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-063](#)

Le rapport des réunions tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 22 février et 8 mars 2021, est déposé, à titre d'information.

CE-2021-04-22

Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2021-019](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de Placements Tommy Roberge inc., Gestion Natand inc. et Gestion Aidel inc. pour l'acquisition d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-019, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par

Placements Tommy Roberge inc., Gestion Natand inc. et Gestion Aidel inc., d'affecter le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2021-04-23

Règlement fixant pour l'année 2021 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et maintien de la procédure référendaire
[Document d'aide à la décision DEV-2021-028](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement fixant pour l'année 2021 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-028. Ce règlement a pour objet de fixer, pour l'année 2021, le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche;
 - de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 7 mai 2020;
 - de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.
-

CE-2021-04-24

Bail à intervenir avec Les événements spectaculaires inc. concernant l'utilisation d'une partie du lot 2 660 446 du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot
[Document d'aide à la décision DEV-2021-033](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Les événements spectaculaires inc., concernant l'utilisation d'une partie du lot 2 660 446 du cadastre du Québec, pour l'exploitation d'une grande roue au Quai Paquet, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2021-033, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que cette partie de lot n'est plus affectée à l'utilité publique, et ce, pour la durée du bail à intervenir entre les parties, soit du 1^{er} juin au 31 octobre 2021.

CE-2021-04-25

Approbation de l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement
[Document d'aide à la décision APP-2021-032](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour la fourniture et l'installation d'équipements de déneigement (appel d'offres 2019-50-08), intervenu avec Les produits métalliques A.T. inc.

CE-2021-04-26

Attribution du contrat pour la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des boues déshydratées de la station d'épuration du secteur Saint-Nicolas

[Document d'aide à la décision APP-2021-053](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des boues déshydratées de la station d'épuration du secteur Saint-Nicolas (appel d'offres 2021-50-24), à Englobe corp., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 859 150 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2021-04-27

Attribution de contrats pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques et environnementales (volet contamination) pour les années 2021 à 2023

[Document d'aide à la décision APP-2021-056](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques et environnementales (volet contamination) pour les années 2021 à 2023 (appel d'offres 2021-55-20), de la façon suivante :

- lot 1, études géotechniques complètes, à Stantec experts-conseils ltée, pour une dépense estimée à 695 352 \$, avant TPS et TVQ;
- lot 2, études environnementales (volet contamination), à Terrapex environnement ltée, pour une dépense estimée à 505 175 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

CE-2021-04-28

Contrat de services et de licence pour l'utilisation de contenu à intervenir avec la Ville de Laval

[Document d'aide à la décision BPO-CSAC-2021-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de services et de licence pour l'utilisation de contenu à intervenir avec la Ville de Laval, concernant la réplique de l'environnement technologique et l'ajustement des processus d'affaires associés au logiciel *Microsoft Dynamics 365 CRM*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision BPO-CSAC-2021-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-04-29

Stratégie de développement du logement social et abordable 2021-2031
[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la *Stratégie de développement du logement social et abordable 2021-2031*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2021-006.

CE-2021-04-30

Attribution du contrat pour la réfection des filtres et la réparation de fissures et d'armature à l'usine de production d'eau potable du secteur Charny, décret de travaux et financement afférent
[Document d'aide à la décision APP-2021-054](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection des filtres et la réparation de fissures et d'armature à l'usine de production d'eau potable du secteur Charny (appel d'offres 2021-50-17), à Construction deric inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 219 827 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Il est également résolu de financer la dépense relative à ces travaux au montant maximal de 258 000\$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-19-97.

CE-2021-04-31

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 28.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
